

A. Serre¹, J. Barau¹, G. Leguelinel-Blache¹, P. Perney², H. Faure¹
¹Service pharmacie, ²Service d'Addictologie ; CHU Carémeau, Nîmes

INTRODUCTION

L'alcool est la 2^{ème} cause de mortalité évitable en France après le tabac. Le taux de personnes en difficulté avec l'alcool représenterait 10% de la population adulte en France.

Dans des essais cliniques contrôlés, l'adhésion aux traitements de maintien utilisés dans la dépendance à l'alcool est très variable (20% à 90% toutes molécules confondues). Cependant, il est possible que l'adhésion soit plus faible lors du retour à domicile.

Or, à ce jour nous ne disposons pas de données dans la littérature.

OBJECTIF

L'objectif de l'étude est d'évaluer l'observance au traitement médicamenteux de maintien d'abstinence chez l'alcoolo-dépendant 7 jours après le retour à domicile.

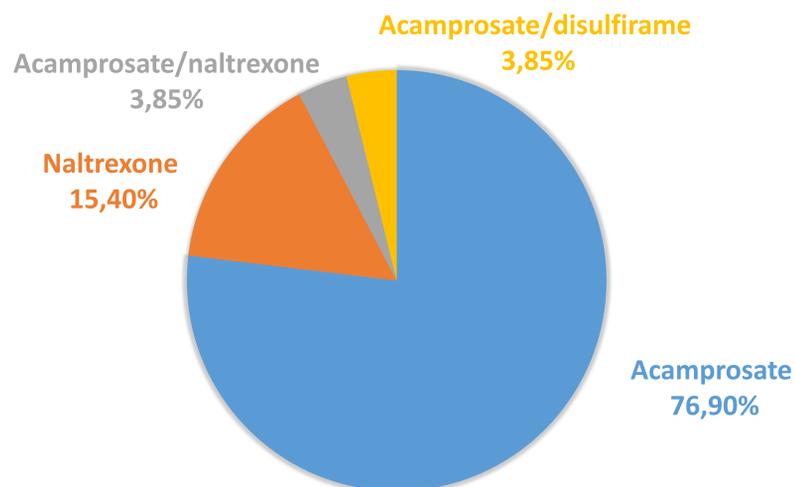
PATIENTS ET METHODE

Il s'agissait d'une étude prospective observationnelle menée dans deux services d'addictologie. Le recrutement des patients a été consécutif et exhaustif de septembre 2015 à janvier 2016. Les patients inclus avaient une prescription de sortie comportant un traitement de la dépendance alcoolique initié au cours de l'hospitalisation et dont l'objectif de sevrage était l'abstinence. L'adhésion du patient a été évaluée grâce aux données collectées par l'appel à la pharmacie et au patient 7 jours après sa sortie.

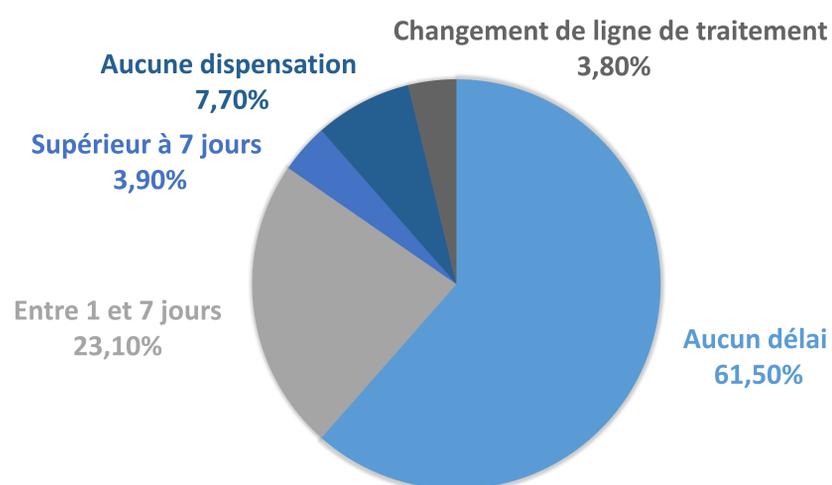
RESULTATS

Sur les 18 semaines d'inclusion → 26 patients ont été recrutés d'âge moyen 48,4 ± 9,5 ans avec 69% d'hommes

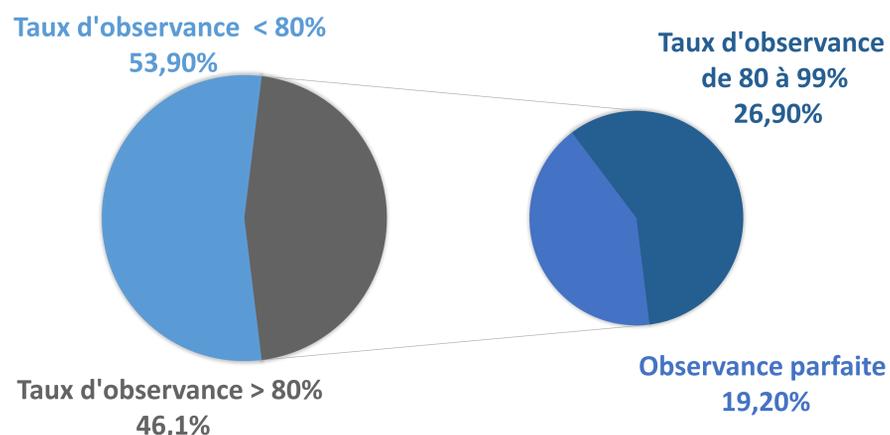
Molécules concernées



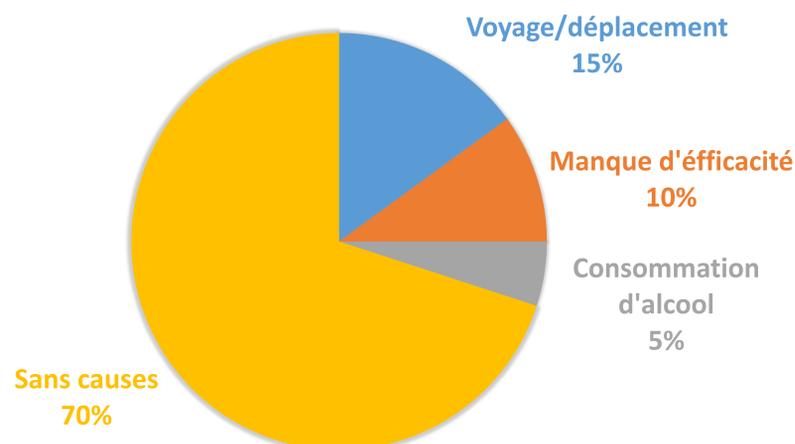
Délai de dispensation par les pharmacies à la sortie de l'hôpital



Observance



Causes de non-observance



CONCLUSION

Cette étude montre que moins de la moitié des patients sont observant 7 jours après le retour à domicile. Les profils des patients sont en cours d'analyse afin de mettre en évidence d'éventuels facteurs de risque d'inobservance. La caractérisation du profil des patients permettra à terme de cibler les patients les plus à risque afin de mettre en place des entretiens pharmaceutiques de consolidation.